

Date de la convocation	3 décembre 2025
Membres en exercice	182
Présents	70
Représentés	41

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2025

n°D20251212 - 03

Objet : Créations et Suppressions de postes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Considérant le transfert de compétences de nouvelles communes que sont Cazères et Couladère, qui nécessite la création d'un poste ;

Considérant que des agents peuvent bénéficier de la possibilité d'être nommés par le biais de la réussite à un concours et par la promotion interne ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : de créer un poste du cadre d'emploi des Adjoints techniques à temps complet, à la Direction Territoire Sud - Centre d'exploitation Val de Garonne ;

Article 2 : de permettre à des agents d'être nommés par le biais de promotion interne, sur un cadre d'emploi correspondant à leur situation administrative, en modifiant les postes comme suit ;

N°	Service	Cadre d'emploi supprimé	Cadre d'emploi créé	Type d'emploi Temps de travail
1	Centre Aussonnelle Lèze Ariège	Agent de maîtrise	Technicien	Emploi permanent Temps complet
2	Centre Aussonnelle Lèze Ariège	Adjoint technique	Agent de maîtrise	Emploi permanent Temps complet
3	GDMEE	Technicien	Ingénieur	Emploi permanent Temps complet
4	SGE	Adjoint technique	Agent de maîtrise	Emploi permanent Temps complet
5	SGE	Adjoint technique	Agent de maîtrise	Emploi permanent Temps complet

Article 3 : d'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, au titre de l'article L.332-8 ou de l'article L.332-14 du Code Général de la fonction publique.

Résultat du vote	Pour	111	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président

